

Nom commercial: Berberis vulgaris Urtinktur

Numéro de la matière: 256803

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.01.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Berberis vulgaris Urtinktur

N° d'article 25680300

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produits médicaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Nom commercial: Berberis vulgaris Urtinktur

Numéro de la matière: 256803

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.01.25

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Extraits des plantes médicinales
Produits médicaux
Solution alcoolique

Autres ingrédients

éthanol

No. CAS	64-17-5
No. EINECS	200-578-6
Numéro d'enregistrement	01-2119457610-43-0098
Concentration	>= 50 %
Le renvoi: [4]	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Flam. Liq. 2	H225

Notent

[4] Information volontaire

Autres données

Le produit est un article au sens de l'Article 3 n° 3 du règlement REACH et donc ne pas à être étiquetés conformément au règlement CLP. La compilation de la fiche de données de sécurité n'est pas obligatoire selon Article 31 du règlement REACH pour les articles et se fait sur une base volontaire.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Nom commercial: Berberis vulgaris Urtinktur

Numéro de la matière: 256803

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.01.25

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 3

Liquides inflammables

Classe de stockage (Suisse) 3

Liquides inflammables

Nom commercial: Berberis vulgaris Urtinktur

Numéro de la matière: 256803

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.01.25

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH				

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

éthanol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	343	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	950	mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

éthanol

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Conditions	Long terme	
Concentration	0.96	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.79	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	3.6	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	2.9	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Conditions	Occasionel	
Concentration	2.75	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	580	mg/l

Nom commercial: Berberis vulgaris Urtinktur

Numéro de la matière: 256803

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.01.25

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec le corp. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Conserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

Matériau approprié

Gants / résistant à les produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	>	78	°C
Source	Banque de données de substances GESTIS		

Point d'éclair

Valeur	21	à	22	°C
Source	Banque de données de substances GESTIS			

Pression de vapeur

Valeur	<	5.8	kPa
Source	Banque de données de substances GESTIS		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Air

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, peroxydés, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs / gaz inflammables

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE)

Nom commercial: Berberis vulgaris Urtinktur

Numéro de la matière: 256803

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.01.25

no 1272/2008**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****éthanol**

Espèces	rat		
DL50		7060	mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.		

éthanol

Espèces	rat		
DL50		10470	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**éthanol**

Espèces	lapin		
DL50		15800	mg/kg

éthanol

NOAEL		8232	mg/kg
-------	--	------	-------

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**éthanol**

Espèces	rat		
CL 50		30000	mg/m ³
Durée d'exposition	4	h	
Administration/Forme	Vapeurs		

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**éthanol**

évaluation	Non irritant
------------	--------------

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque	Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.
----------	--

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**éthanol**

évaluation	irritant
------------	----------

Sensibilisation (Composants)**éthanol**

évaluation	non sensibilisant
------------	-------------------

Mutagénicité (Composants)**éthanol**

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
------------	--

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

Les vapeurs de solvant irritent les organes de la respiration. Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience. Le produit a un effet anesthésiant. risque d'affections hépatiques.

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

Nom commercial: Berberis vulgaris Urtinktur

Numéro de la matière: 256803

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.01.25

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

éthanol

Espèces	cyprins dorés (<i>Leuciscus idus</i>)	
CL 50	8140	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

éthanol

Espèces	Daphnia magna	
CE50	9000	à 14000 mg/l
Durée d'exposition	48 h	

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)

éthanol

Valeur	94	%
évaluation	Facilement biodégradable	

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

éthanol

Valeur	0.93	à 1.67	mg/g
--------	------	--------	------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

éthanol

log Pow	-0.31
---------	-------

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)

éthanol

BCF	0.66
-----	------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

Résultats des évaluations PBT et vPvB (Composants)

éthanol

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Nom commercial: Berberis vulgaris Urtinktur

Numéro de la matière: 256803

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.01.25

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1170	1170	1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)	ETHANOL SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nom commercial: Berberis vulgaris Urtinktur

Numéro de la matière: 256803

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.01.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 17.01.25

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Flam. Liq. 2

Liquide inflammable, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.